Image not found or type unknown

Rachat de prêt immobilier conventionné

Par **noooop**, le **15/09/2016** à **11:50**

Bonjour,

Je souhaiterai racheter mon prêt immobilier conventionné par une autre banque, et j'aurai plusieurs questions :

1) est-ce possible sachant qu'il s'agit d'un prêt conventionné ?
2) l'hypothèque réalisée lors de ce prêt est elle transférable au bénéfice d'une autre banque ? si oui, quel en est le coût ?
3) quel est le coût d'une levée d'hypothèque, dans le cas où la nouvelle banque utilise un autre moyen de cautionnement ?

Je vous remercie par avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés